

Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al-Hoceïma

Direction Préfectorale de Tanger

Ordonnancement chargé de la gestion et ventes des
marchandises saisies ou abandonnées en douane

AVIS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRE OUVERT DES BATEAUX ET MOTEURS MARINS.

N° 02/2021

L'ordonnateur des douanes et impôts indirects chargé de la gestion et vente des marchandises à la Direction Préfectorale de Tanger, porte à la connaissance des compétiteurs, qu'il recevra jusqu'au Jeudi **30/04/2021** date limite de réception des plis, les offres de prix concernant les lots de BATEAUX DE PLAISANCES (VOIR PHOTOS CI-DESSOUS) et MOTEURS MARINS.

Les compétiteurs peuvent visiter les lots à céder durant les heures d'ouverture des bureaux de douanes au parking du service sis route Boukhalef pour les plaisanciers et au magasin ENNASR pour les moteurs marins.

L'ouverture des plis aura lieu le **06/05/2021**, par une commission désignée à cet effet, au bureau de l'Ordonnateur des douanes à Tanger- ville.

- Les offres seront faites sur document intitulé « **Offre de Prix** » (**ANNEXE 4**) et envoyées par courrier postal ou déposées au Bureau d'Ordre de l'ordonnancement de Tanger-ville, contre décharge, comprenant deux plis fermés distincts :

Le premier comportant la caution ou le document en tenant lieu (**ANNEXE 2**), avec photocopie de la carte d'identité nationale ou de toute autre pièce officielle avec référence à l'appel d'offre concerné et la mention " **cautionnement** " à transcrire sur le dos des plis.

Le second contenant la soumission engagement irrévocable d'achat (**ANNEXE 3**) et le document de l'offre de prix (**ANNEXE 4**) avec les mêmes références que dessus et la mention " **soumission- engagement** ".

- Les offres seront adressées à l'ordonnateur des douanes et impôts indirects chargé de la gestion et ventes des marchandises à Tanger –ville, sous enveloppe comportant la référence à l'appel d'offre et avec mention " **à n'ouvrir qu'en commission** ".

- L'ouverture des plis aura lieu en commission en séance non publique conformément à la réglementation en vigueur.

- Les offres ne comportant pas le cautionnement seront rejetées sans que soient ouvertes les soumissions correspondantes.

- Il sera dressé procès-verbal des résultats de l'ouverture des plis et le lot concerné sera adjugé au plus offrant si le prix proposé est jugé satisfaisant par la commission.

- Au cas où la meilleure offre serait faite par plusieurs compétiteurs à la fois, ces derniers seront convoqués par la même commission au lieu, date, et heure qu'elle aura fixé pour une enchère restreinte (offre écrite) à organiser aux conditions fixées pour les appels d'offres restreints; et la vente finale sera consentie au compétiteur le plus offrant retenu par la commission.

- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité ;

- **Les paiements sont effectués immédiatement après adjudication au comptant (en espèce ou par chèque certifié) à défaut de quoi, les lots seront remis en vente selon la procédure de folle enchère, conformément aux dispositions légales en vigueur ;**

- **L'enlèvement des bateaux de plaisance est soumis à la présentation d'un engagement par l'enchérisseur par lequel il s'engage à accomplir les formalités d'immatriculation auprès de la marine marchande.**

- Les lots payés doivent être enlevés immédiatement ;

- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les lots adjugés et non retirés demeurent aux risques des adjudicataires. Leur détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause

- Les compétiteurs doivent être munis d'une pièce d'identité officielle, faute de quoi l'offre sera rejetée ;

- Les compétiteurs peuvent visiter les lots à céder durant les heures d'ouvertures des bureaux de douanes

- Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs ;

- L'acquéreur doit accepter les contrôles ultérieurs effectués par les services douaniers ;

- L'acquéreur doit tenir une comptabilité matière des marchandises acquises intégrée à la comptabilité générale de son entreprise le défaut de cette comptabilité entraînera le rejet automatique des justificatifs d'achats en douane qui seraient présentés ultérieurement aux contrôles douaniers.

- Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme, tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des Douanes.

L'ordonnateur chargé de la gestion et ventes
des marchandises saisies ou abandonnées en Douanes

Abdelaati KAREM

Télé: 0539328439

: للاطلاع على شروط البيع يتم الاتصال بمكاتب الجمارك أو عبر شبكة الانترنت بالعنوان التالي :

<http://www.douane.gov.ma/web/guest/ventes-aux-encheres-publiques>

EMBARCATIONS DE PLAISANCE :

| PLAISANCIER N° 1 | | | CAUTION | |
|---------------------------------|-------------------|---------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| LOT N° 1 | AFFAIRE | 1577/2020 |  | 20 000.00 DH |
| | NOM DU BATEAU | MY FRIEND | | |
| | MARQUE ET TYPE | SEA RAY 195 SPORT | | |
| | N° DE LA COQUE | US-SERV 4979 B 808 | | |
| | REFERENCES | 3/3-2543/MM-PL | | |
| | MOTEUR INTERNE | MERCUISEUR | | |
| | MOTEUR ANNEXE | MERCUISEUR 1A307138 de 220CV | | |
| PLAISANCIER N° 2 | | | | |
| LOT N° 2 | AFFAIRE | 72/2021 |  | 20 000.00 DH |
| | NOM DU BATEAU | RAIMONDA | | |
| | MARQUE ET TYPE | MARLIN SUPER 1073 | | |
| | N° DE LA COQUE | | | |
| | REFERENCES | 6/1-1281/MM-PL | | |
| | MOTEUR INTERNE | MERCUISEUR | | |
| | MOTEUR ANNEXE | MERCUISEUR OK009370 de 205 | | |
| PLAISANCIER N° 3 | | | | |
| LOT N° 3 | AFFAIRE | 1690/2020 |  | 15 000.00 DH |
| | NOM DU BATEAU | LA PERLA NEGRA | | |
| | MARQUE ET TYPE | DIPOL GLASS | | |
| | N° DE LA COQUE | SP-DIPP B19E 900 | | |
| | REFERENCES | 7A SE 2-65-14 | | |
| | MOTEUR ANNEXE | YAMAHA de 60CV Série : L-311044 | | |
| PLAISANCIER N° 4 | | | | |
| LOT N° 4 | AFFAIRE | 272/2021 |  | 20 000.00 DH |
| | NOM DU BATEAU | SANS | | |
| | MARQUE ET TYPE | SANS | | |
| | N° DE LA COQUE | A 913991 | | |
| | REFERENCES | 7A MA 2-4-96 | | |
| | MOTEUR ANNEXE | MERCURY de 115CV | | |
| PLAISANCIER N° 5 | | | | |
| LOT N° 5 | AFFAIRE N° | POUR USAGE DE FERRAILLE |  | 5 000.00 DH |
| MOTEURS MARINS POUR EMBARATIONS | | | | |
| LOT N° 6 | DIVERS AFFAIRE | NOMBRE :101 | EN ETAT DE FERRAILLE | 10 000.00 DH |

ANNEXE : 2

BANQUE

CAUTION N° :

Nous soussignés Banque dont le siège social est à
..... représentée par Messieurs
respectivement (qualité)

Déclarons par le présent acte nous porter caution personnelle et solidaire de
..... pour le montant du cautionnement provisoire
concernant l'appel d'offre n° du pour l'achat du lot N°
auprès de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects à

Le présent cautionnement s'élève à la somme deDH

(En lettres) dont le montant
sera acquis au profit de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects en cas de non respect par le
soumissionnaire des clauses de l'engagement irrévocable d'achat qu'il a souscrit.

En outre, nous nous engageons à ne libérer le soumissionnaire de sa caution que sur présentation
d'une mainlevée délivrée par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects accompagnée de la
présente attestation de caution.

Fait à **Le**

Bon pour caution (mention à porter en manuscrit)

Cachet et Signatures.

ANNEXE 3

Soumission engagement irrévocable d'achat

Je soussigné :

Demeurant à

Titulaire de la pièce d'identité n°

Délivrée àleagissant : (1)

..... m'engage par la présente à :

- Acquérir auprès de l'ordonnateur liquidateur des douanes et Impôts Indirects à Dakhla si mon offre est retenue à la suite de l'appel d'offres, le(s) lot(s) n° objet de l'appel d'offres n°

02/2021 du 16/04/2021 au bureau de Tanger.

- Verser une fois mon offre retenue, le montant y correspondant en espèces ou par chèque certifié au Receveur des douanes à Tanger ville dans les deux jours ouvrables qui suivent la notification de la lettre du service des douanes.

- Prendre possession à mes frais les articles objet du lot ou des lots susvisés dans le jour non chômé qui suit le règlement de l'achat. A défaut d'exécution, et nonobstant les frais de magasinage retenus à ma charge, l'Administration peut disposer librement, à son profit, de l'article objet du lot en question.

- Accepter le lot susvisé en l'état où il se trouve au moment de leur enlèvement par mes soins sans garantie aucune de la part de l'Administration et sans qu'aucune réclamation puisse être admise pour quelque cause que ce soit.

- Renoncer au profit de l'Administration des Douanes, en cas de non respect des dispositions qui précèdent au montant de DH : objet de la caution provisoire n° consentie en ma faveur par :

..... Sans aucun recours de ma part pour quelque cause que ce soit.

- Accepter que le lot non enlevé dans le délai susvisé demeure à mes risques : leur détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.

Fait de bonne foi à Le.....

Signature

(1) - en mon nom propre

- au nom de la société..... que je représente valablement en vertu des pouvoirs qui me sont conférés

ANNEXE 4

VENTE PAR APPEL D'OFFRES RESTREINT

N° 02/2021 DU 16/04/2021

AU BUREAU DE TANGER

OFFRE DE PRIX

Je soussigné

demeurant à

Carte d'Identité Nationale n°.....du délivrée à

Offre la somme de (.....DH)..... (en lettres)

Pour l'achat du Lot N°..... objet de l'avis appel d'offres N°.....

Fait à le

Signature